



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0251

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à la boutique de gestion Activ Conseil pour son déploiement dans l'agglomération lyonnaise en 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008

Délibération n° 2008-0251

commission principale : développement économique

objet : **[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à la boutique de gestion Activ Conseil pour son déploiement dans l'agglomération lyonnaise en 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'entrepreneuriat contribue au dynamisme économique de l'agglomération et au renforcement de son positionnement dans la compétition européenne. Il est synonyme d'innovation et de renouvellement du tissu économique local. L'impact en termes d'emploi est déterminant : chaque année, près de 30 000 emplois sont créés ou sauvegardés dans l'agglomération lyonnaise grâce à la création et à la reprise d'entreprise.

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], animé par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, vise à renforcer l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement économique de l'agglomération en favorisant la pérennité des jeunes entreprises, par une réponse adaptée à leurs besoins et un suivi personnalisé.

Le dispositif porte aujourd'hui ses fruits. Entre 2006 et 2007, le nombre de créations d'entreprises dans l'agglomération a augmenté de 18,6 %, taux supérieur aux moyennes nationales et régionales et aux autres principales métropoles françaises. Par ailleurs, Lyon se positionne au 10^e rang européen pour la création d'entreprise (European Cities Entrepreneurship Ranking - ECER Banque populaire 2007).

La création d'activités économiques est aujourd'hui véritablement reconnue comme un outil mobilisable pour l'insertion des personnes en difficulté par rapport à l'emploi. Elle correspond à une réponse nouvelle qui s'appuie sur la créativité des personnes conscientes que l'échange (marchand ou non) contribuera à recréer le lien social.

La pratique d'accompagnement de porteurs de projet en difficulté, exercée depuis 27 ans par le réseau des boutiques de gestion, a permis de démontrer que, d'une idée même floue, dès lors qu'on l'inscrivait dans une démarche de conduite de projet adaptée au porteur, pouvait naître à terme une capacité d'intégration réussie au monde économique, par l'accroissement de la ré-employabilité de la personne ou par la création de son propre emploi.

Le réseau des boutiques de gestion est absent de l'agglomération lyonnaise, ce qui prive de nombreux porteurs de projets locaux d'un soutien important dans les différentes étapes qui les conduisent à la création d'une entreprise. C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite soutenir la boutique de gestion Activ Conseil dans son déploiement dans l'agglomération lyonnaise.

La présentation de l'activité de la boutique de gestion Activ Conseil

La boutique de gestion propose aux porteurs de projet un accompagnement individualisé dans la construction de leur projet de création ou de reprise d'entreprise.

Cet accompagnement prendra la forme d'une série d'entretiens, entrecoupés de temps de travail sur le terrain effectué par le bénéficiaire, visant à apporter un soutien dans la définition d'un projet réaliste et réalisable.

L'accompagnement offre l'occasion d'un vrai diagnostic projet en même temps qu'il donne l'opportunité d'une appropriation par le porteur de projet d'un nouvel environnement économique et entrepreneurial.

L'association s'adresse à tout porteur de projet quel que soit son statut, sa catégorie socio-professionnelle ou la nature de son projet. Qu'il soit demandeur d'emploi, bénéficiaire des minima sociaux, habitant des quartiers difficiles ou des zones rurales éloignées, ou travailleur handicapé, la boutique de gestion lui offre un accompagnement global afin de l'aider à concrétiser son projet.

Les services de la boutique de gestion s'adressent également aux personnes en situation d'emploi qui mûrissent un projet personnel de création ou reprise d'activité et plus largement à toute personne le souhaitant pour un premier accueil gratuit et une orientation.

Aujourd'hui, Activ Conseil intervient en Rhône-Alpes sur les territoires de la Loire, de l'Ardèche et de la Drôme. Elle intervient, par ailleurs, sur le département du Vaucluse.

En 2007, Activ Conseil a contribué sur ces territoires à la création de 177 entreprises et 230 emplois.

Le plan de développement 2008 : déploiement des activités dans le Grand Lyon

Depuis janvier 2008, Activ Conseil a d'ores et déjà renforcé sa présence à Lyon, notamment par une participation aux travaux du réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] : démarche qualité, salon des entrepreneurs, réunions partenariales...

Activ Conseil souhaite aujourd'hui ouvrir une antenne dans l'agglomération lyonnaise pour permettre la mise en place d'un service d'accueil, de diagnostic et d'orientation des porteurs de projet dès le 1er septembre 2008 et répondre ainsi au besoin exprimé par les créateurs d'entreprise et les membres de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

L'évaluation des besoins a mis en évidence la nécessité de mobiliser une journée par semaine de temps de production pour assurer un volume de six accueils hebdomadaires sur les quatre mois de démarrage (soit une centaine d'accueils) et une journée par semaine de temps de communication et de relations avec l'environnement.

L'objectif à partir de 2009 est de constituer une équipe d'une dizaine de personnes sur le Rhône, dont cinq équivalents temps plein productifs sur l'agglomération lyonnaise.

De plus, Activ Conseil représentera le réseau des boutiques de gestion au sein de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] et, à ce titre, réalisera les actions suivantes :

- la mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien sur le long terme du label [L_VE],
- l'alimentation de la base de données commune,
- l'affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association,
- l'implication dans les instances de gouvernance, notamment au niveau territorial (comités territoriaux).

Les modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

Afin de soutenir le déploiement d'Activ Conseil dans l'agglomération lyonnaise et de pérenniser la présence du réseau des boutiques de gestion au sein du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 15 000 € en 2008.

La réalisation du plan d'action évoqué ci-dessus sera évaluée sur la base de critères précisés dans la convention de subvention.

Le budget prévisionnel 2008

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	10 996	Agence nationale pour l'emploi (ANPE)	15 000
services extérieurs	37 428	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)	7 500
charges de personnel	71 807	prestations formations et essaimage	48 000
autres charges	10 001	région Rhône-Alpes	5 000
emplois des contributions	268	Caisse des dépôts et consignations	15 000
		Communauté urbaine	15 000
		autofinancement	25 000
total	130 500	total	130 500

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 15 000 € pour le programme d'actions 2008 à la boutique de gestion Activ Conseil.

2° - Autorise monsieur le président à signer une convention de subvention avec la boutique de gestion Activ Conseil précisant notamment les modalités de versement suivantes : 80 % versés dans un délai global de 45 jours suivant réception du certificat de notification de la présente convention à l'association, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activité au 28 février 2009.

3° - La dépense correspondante de 15 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0757 selon la répartition suivante :

- 80 % en 2008, soit 12 000 €,
- 20 % en 2009, soit 3 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.